INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

Coup d'œil
sociodémographique

Juillet 2016 | Numéro 49

Les mariages au Québec en 2015

par Anne Binette Charbonneau

Le nombre de mariages célébrés au Québec en 2015 est similaire à celui de l'année précédente. Les mariages de couples de sexe opposé sont à peine moins nombreux, alors que les mariages de couples de même sexe ont légèrement augmenté. Parmi ces derniers, on compte davantage de couples masculins que de couples féminins. La situation inverse avait été observée durant les quatre années précédentes. En ce qui concerne la propension à se marier pour une première fois, elle demeure à des niveaux très faibles. En plus d'être peu fréquents, les premiers mariages sont plus tardifs, comme l'illustre une nouvelle hausse de l'âge moyen chez les hommes et chez les femmes. Enfin, les mariages célébrés par un ministre du culte continuent de diminuer, tandis que ceux célébrés par une « personne désignée » gagnent encore en popularité, avec un mariage sur quatre en 2015.

Un nombre de mariages stable en 2015

Selon les données provisoires, environ 22 400 mariages ont été célébrés au Québec en 2015, un nombre similaire à celui de 2014. Ce nombre est légèrement plus faible qu'entre 2010 et 2013, alors qu'il s'était maintenu entre 22 900 et 23 500. Il demeure néanmoins un peu au-dessus de ce qu'il a été au début des années 2000. La figure 1 montre que c'est en 2003 et 2004 que le nombre de mariages a été le plus bas. Il était alors descendu à environ 21 200, au terme de trois décennies de baisse presque continue. Avant d'amorcer sa chute, le nombre de mariages a culminé à près de 54 000 en 1972.

En 2015, 97 % des mariages ont uni un homme et une femme et 3 %, des conjoints de même sexe. Ces proportions sont plutôt stables depuis l'autorisation des mariages de conjoints de même sexe en 2004. Comme l'indique le tableau 1 (à la fin du document), le nombre de mariages de conjoints de sexe opposé s'établit à 21 806 en 2015, à peine 50 de moins qu'en 2014 (21 852). Le nombre de mariages de conjoints de même sexe s'établit, quant à lui, à 603, une hausse d'environ 5 % comparativement aux 577 mariages de l'année précédente. En 2015, on compte davantage de mariages masculins (317) que de mariages féminins (286). Ces derniers avaient cependant été un peu plus nombreux au cours des quatre années précédentes.

Figure 1
Nombre de mariages total et de conjoints de sexe opposé, Québec, 1971-2015

Note : Les mariages de conjoints de même sexe sont permis depuis mars 2004.
Source : Institut de la statistique du Québec.

La nuptialité demeure très faible

L'indice synthétique de primo-nuptialité en 2015 est de 273 pour mille chez les hommes et de 300 pour mille chez les femmes. Ces indices sont très bas : ils signifient que seulement 27 % des hommes et 30 % des femmes se marieraient au moins une fois avant leur 50e anniversaire si les taux de nuptialité de la dernière année demeuraient constants. On peut voir à la figure 2 que les indices sont demeurés au même niveau que ceux de l'année précédente. Ils sont un peu plus faibles qu'entre 2001 et 2012, alors que les taux étaient demeurés plutôt stables. Cette stabilisation avait alors mis fin à trois décennies de baisse. La situation actuelle contraste fortement avec celle observée au début des années 1970, quand les indices avoisinaient 900 pour mille.

L'âge moyen au premier mariage augmente de nouveau

Si le mariage est moins fréquent que par le passé, il est aussi plus tardif. En 2015, l'âge moyen au premier mariage est de 33,3 ans chez les hommes et de 31,8 ans chez les femmes (figure 3). Depuis 1971, il s'est élevé de 7,7 ans chez les hommes et de 8,3 ans chez les femmes. Les femmes continuent de se marier un peu plus tôt que les hommes, mais comme l'élévation de l'âge au premier mariage a été un peu plus importante chez celles-ci, l'écart entre l'âge moyen des hommes et des femmes s'est légèrement réduit au cours des dernières décennies : il est de 1,5 an en 2015, comparativement à 2,1 ans en 1971.

Figure 2
Indice synthétique de primo-nuptialité selon le sexe, Québec, 1971-2015

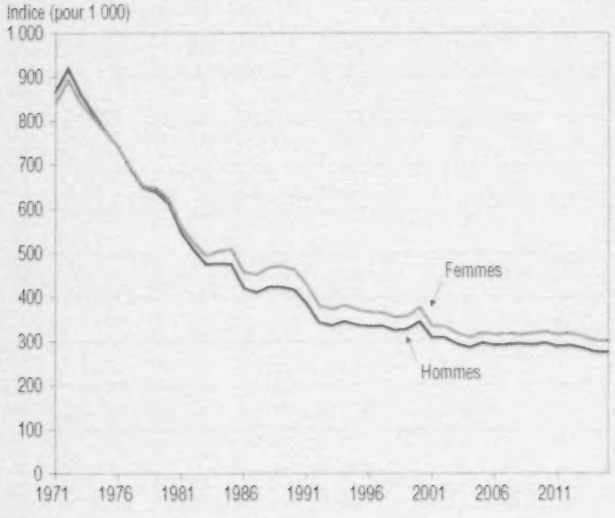

Note : Les mariages de conjoints de même sexe sont inclus depuis 2004.
Source : Institut de la statistique du Québec.

Figure 3
Âge moyen au premier mariage selon le sexe, Québec, 1971-2015

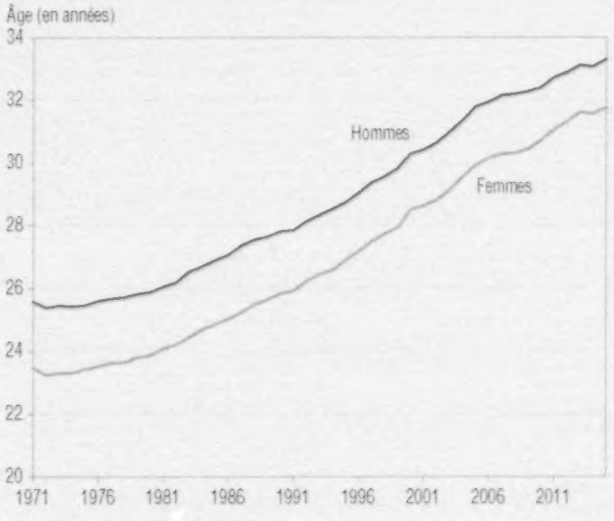

Note : Les mariages de conjoints de même sexe sont inclus depuis 2004.
Source : Institut de la statistique du Québec.

Les mesures de la primo-nuptialité

Les **taux de primo-nuptialité par âge** mesurent la propension des personnes d'un âge donné à se marier pour une première fois au cours d'une année civile. Les taux sont calculés en rapportant le nombre de mariages d'hommes et de femmes célibataires (jamais mariés légalement) d'un âge donné à l'effectif total d'hommes et de femmes de cet âge.

Les **indices synthétiques de primo-nuptialité** sont calculés en additionnant les taux de primo-nuptialité des 16 à 49 ans. Ils indiquent la proportion d'hommes et de femmes qui se marieraient au moins une fois avant leur 50e anniversaire si les comportements de nuptialité par âge d'une année donnée demeuraient constants.

Une plus grande dispersion des premiers mariages au cours de la vie

Les changements relatifs à la propension des célibataires du Québec à se marier et ceux à l'âge auquel ils le font apparaissent clairement à la figure 4. La diminution des taux de primo-nuptialité chez les jeunes de moins de 30 ans, hommes et femmes, est particulièrement marquée entre 1975 et 2015. Au contraire, les taux de nuptialité chez les plus âgés connaissent une légère évolution à la hausse, indiquant un certain rattrapage des mariages à des âges plus avancés. Ce rattrapage est toutefois nettement insuffisant pour compenser les mariages qui ne se font plus chez les plus jeunes, d'où une nuptialité totale qui reste faible.

En 2015, c'est à 30 ans que les premiers mariages sont les plus fréquents chez les hommes, avec un taux de primo-nuptialité de 18 pour mille. Chez les femmes, les taux culminent à 22 pour mille à l'âge de 27 ans. Le contraste est marqué avec la situation observée en 1975. À cette époque, la nuptialité atteignait un sommet plus tôt, et ce sommet était nettement plus élevé : les taux de nuptialité s'élevaient à 102 pour mille chez les hommes de 22 ans et à 105 pour mille chez les femmes de 20 et 21 ans.

L'évolution de la forme des courbes de la figure 4 montre par ailleurs que la nuptialité tend à se disperser davantage au cours de la vie, le premier mariage étant de moins en moins concentré à certains âges. En 1975, plus de la moitié de la primo-nuptialité avait lieu entre 21 et 25 ans chez les hommes et entre 19 et 23 ans chez les femmes. En 2015, les cinq années d'âge où la propension à se marier est la plus élevée, soit de 27 à 31 ans chez les hommes et de 26 à 30 ans chez les femmes, ne contribuent plus qu'au tiers de la nuptialité. Cette déconcentration de la nuptialité autour des âges de la formation du couple et de la venue des enfants est une des manifestations du changement de statut et de fonction du mariage. Celui-ci n'étant plus un préalable au début de la vie à deux et à la formation de la famille, il survient maintenant à différentes étapes de la vie d'un couple.

Figure 4
Taux de primo-nuptialité selon l'âge, par sexe, Québec, 1975, 1985, 1995, 2005 et 2015

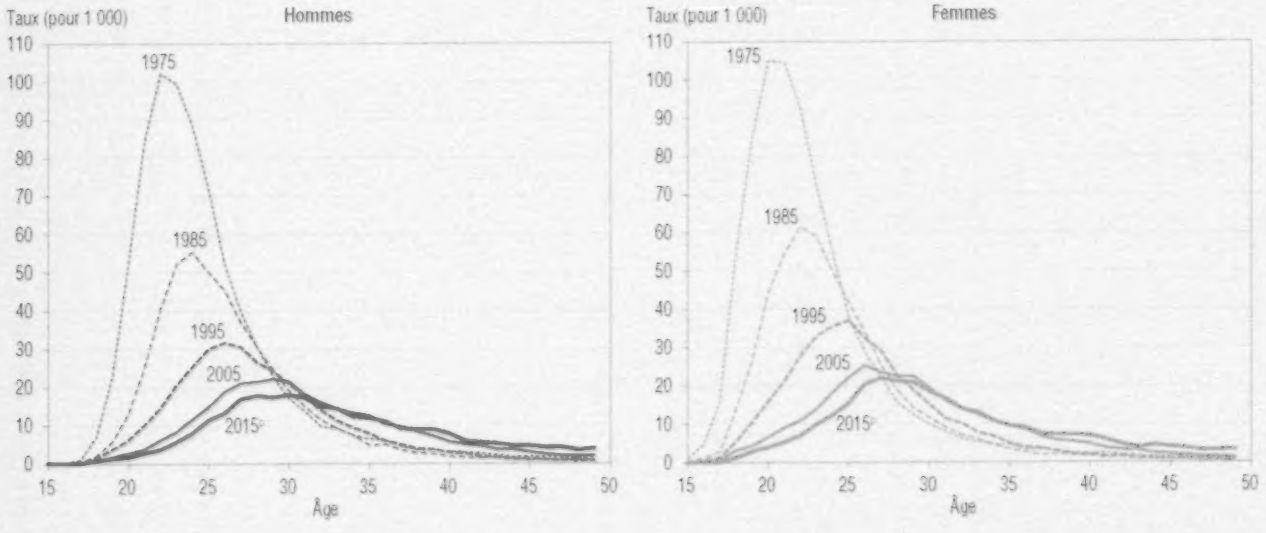

Note : Les données de 2005 et 2015 incluent les mariages de conjoints de même sexe.
Source : Institut de la statistique du Québec.

Le quart des mariages de conjoints de sexe opposé célébrés par une « personne désignée »

La part des mariages religieux, c'est-à-dire célébrés par un ministre du culte[1], poursuit sa baisse au profit des mariages civils. En 2015, elle s'établit à 44 % chez les conjoints de sexe opposé (figure 5). Cette part s'est réduite de 27 points de pourcentage depuis 2002, soit depuis l'entrée en vigueur d'une nouvelle loi qui habilite de nouveaux célébrants pour les mariages civils. En plus des greffiers des palais de justice, on trouve désormais parmi les célébrants des notaires et des « personnes désignées » par le ministre de la Justice du Québec. Les personnes désignées peuvent être un maire ou un fonctionnaire municipal, mais aussi un ami ou un membre de la famille du couple. L'autorisation des mariages civils à la fin des années 1960 avait entraîné un premier mouvement à la baisse des mariages religieux, mais leur part s'était stabilisée autour de 70 % dans la décennie 1990.

La figure 6 répartit plus en détail les mariages de conjoints de sexe opposé de la période 2002-2015 selon la catégorie du célébrant. On constate que ce ne sont pas seulement les cérémonies religieuses qui sont en baisse depuis que de nouveaux célébrants ont été habilités à célébrer des mariages civils. En effet, les mariages officialisés par un greffier au palais de justice sont eux aussi de moins en moins populaires, leur part étant passée de 29 % en 2002 à 16 % en 2015. À l'inverse, les mariages célébrés par une personne désignée sont en hausse et surpassent, depuis 2012, ceux célébrés par un greffier. Ils représentent un mariage sur quatre en 2015 (26 %). La part des mariages contractés devant un notaire s'établit quant à elle à 14 %. Elle aussi a progressé, quoique moins rapidement.

Le choix du célébrant est bien différent dans le cas des mariages de conjoints de même sexe (figure 7). La part des mariages religieux est notamment beaucoup plus réduite en raison des normes qui régissent le mariage dans certaines religions. En 2015, 15 % des mariages homosexuels ont été célébrés par un ministre du culte. Cependant, comme chez les couples de sexe opposé, le choix d'une personne désignée a gagné en popularité au cours des dernières années. Ceux-ci comptent pour 37 % des célébrants en 2015. Ce choix de célébrants est le plus populaire depuis quatre ans. En 2004, l'année à partir de laquelle les mariages de conjoints de même sexe ont été autorisés, leur part était de 4 %. Les notaires ont quant à eux été choisis par près du quart des couples de même sexe pour célébrer leur mariage en 2015, une part qui fluctue généralement peu. Enfin, les greffiers, qui ont célébré plus de la moitié des mariages homosexuels en 2004 et 2005, en ont officialisé 24 % en 2015, soit autant que les notaires.

Figure 5

Part des mariages religieux, mariages de conjoints de sexe opposé, Québec, 1971-2015

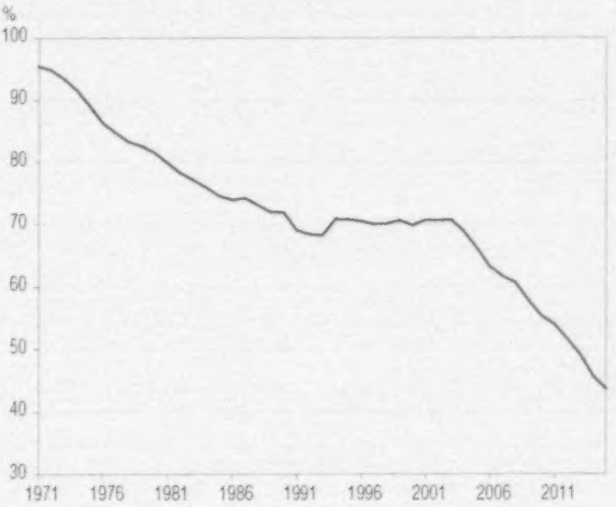

Note : Les mariages religieux désignent des mariages célébrés par un ministre du culte.
Source : Institut de la statistique du Québec.

Les données sur les mariages

Les données sur les mariages proviennent du Registre des événements démographiques, tenu par l'Institut de la statistique du Québec. Les statistiques sont établies par lieu de célébration du mariage et non par lieu de résidence du couple. Le fichier est constitué de tous les mariages célébrés au Québec, incluant les couples de non-résidents venus y unir leur destinée. Les données sur les Québécois et Québécoises ayant choisi de se marier dans une autre province ou un autre pays ne sont pas disponibles.

Les données de 2015 sont provisoires. Elles ne sont pas ajustées pour tenir compte des bulletins de mariages qui pourraient être transmis tardivement. On remarque toutefois généralement très peu d'écart entre les données provisoires et les données finales. Le délai nécessaire avant que les données soient considérées comme finales varie normalement de 15 à 20 mois après la fin de l'année concernée.

1. Les ministres du culte doivent appartenir à l'une des diverses sociétés religieuses reconnues par le Directeur de l'état civil du Québec.

Figure 6

Mariages de conjoints de sexe opposé selon la catégorie du célébrant, Québec, 2002-2015

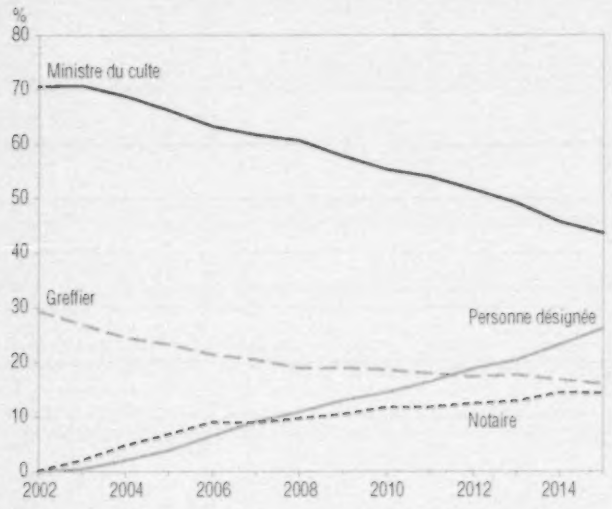

Source : Institut de la statistique du Québec.

Figure 7

Mariages de conjoints de même sexe selon la catégorie du célébrant, Québec, 2004-2015

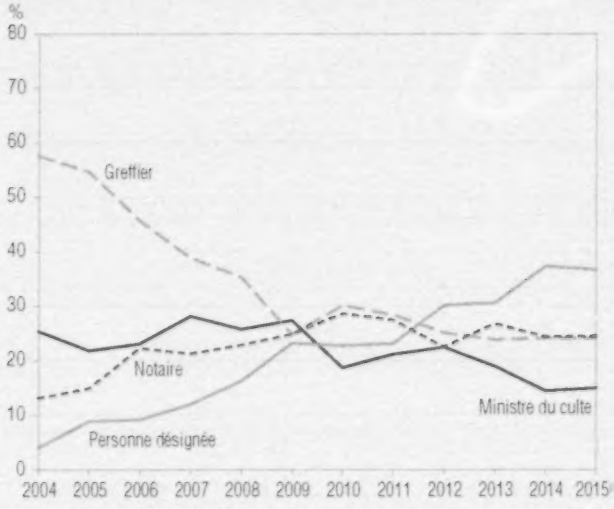

Source : Institut de la statistique du Québec.

L'union civile demeure très peu fréquente

En 2002, une nouvelle institution conjugale a été créée au Québec, l'union civile. Celle-ci ne doit pas être confondue avec l'union libre ni avec le mariage civil. La portée juridique de l'union civile est équivalente à celle du mariage, puisque les droits et les obligations des conjoints unis civilement sont les mêmes que ceux des conjoints mariés. Initialement, l'union civile se distinguait toutefois du mariage en étant ouverte aux conjoints de même sexe. Cette distinction n'existe plus depuis 2004, mais des différences demeurent en ce qui concerne l'âge requis et le processus de dissolution.

Très peu de couples choisissent de s'unir civilement. En 2015, 228 unions civiles ont été enregistrées, soit 191 entre conjoints de sexe opposé et 37 entre conjoints de même sexe (tableau 1).

C'est en 2003, première année complète durant laquelle ce type d'union a été possible, que le nombre d'unions civiles a été le plus important (342), liant alors majoritairement des couples de même sexe (274). L'autorisation des mariages de conjoints de même sexe l'année suivante explique la réduction observée ultérieurement. Le nombre d'unions civiles est descendu à moins de 200 en 2004 et en 2005 et ne s'est que légèrement relevé par la suite. En moyenne, les unions civiles représentent seulement 1 % des unions légalisées chaque année (en additionnant les mariages et les unions civiles). Bien que cette part soit plus élevée parmi les unions de conjoints de même sexe (6 % en 2015), ces derniers préfèrent aussi largement le mariage à l'union civile.

Tableau 1
Mariages et unions civiles selon le sexe des conjoints, Québec, 2002-2015

Année	Mariages[1]					Unions civiles[2]				
	Sexe opposé	Même sexe			Total	Sexe opposé	Même sexe			Total
		2 hommes	2 femmes	Total			2 hommes	2 femmes	Total	
	n									
2002	21 986	...	...	...	21 986	10	87	69	156	166
2003	21 145	...	...	...	21 145	68	140	134	274	342
2004	21 034	148	97	245	21 279	100	48	31	79	179
2005	21 793	278	173	451	22 244	113	35	24	59	172
2006	21 335	349	272	621	21 956	163	34	19	53	216
2007	21 680	251	216	467	22 147	198	26	17	43	241
2008	21 605	262	186	448	22 053	201	44	25	69	270
2009	22 075	291	222	513	22 588	185	28	26	54	239
2010	22 684	281	234	515	23 199	225	36	19	55	280
2011	22 410	237	256	493	22 903	181	32	27	59	240
2012	22 990	255	259	514	23 504	229	33	26	59	288
2013	22 589	286	306	592	23 181	240	27	23	50	290
2014	21 852	286	291	577	22 429	203	17	20	37	240
2015[p]	21 806	317	286	603	22 409	191	22	15	37	228

1. Les mariages de conjoints de même sexe sont permis depuis le 19 mars 2004.
2. L'union civile a été instituée en juin 2002.
Source : Institut de la statistique du Québec.

Pour en savoir plus

D'autres données sur les mariages et la nuptialité, ainsi que sur différents aspects de la situation démographique au Québec, sont disponibles sur le site Web de l'Institut de la statistique du Québec, sous le thème *Population et démographie*.

Références

BINETTE CHARBONNEAU, Anne (2014). « Un portrait des dix premières années de mariages de conjoints de même sexe au Québec », *Données sociodémographiques en bref*, Institut de la statistique du Québec, vol. 19, n° 2, p. 18-23.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2015). *Le bilan démographique du Québec. Édition 2015*, Québec, 167 p.

DANS LA MÊME COLLECTION

Vient de paraître

n° 48	La mortalité et l'espérance de vie au Québec en 2015	Mai 2016
n° 47	Les naissances au Québec et dans les régions en 2015	Avril 2016
n° 46	La migration interrégionale au Québec en 2014-2015 : la région des Laurentides sort grande gagnante, la Côte-Nord grande perdante	Mars 2016

À paraître

n° 50	*Sujet et titre à venir*	

AUTRES PUBLICATIONS DE LA DIRECTION DES STATISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

Vient de paraître

L'espérance de vie des générations québécoises : observations et projections	Juin 2016
Données sociodémographiques en bref, vol. 20, n° 3 • Plus de décès que de naissances, une situation en émergence. Portrait à l'échelle des MRC du Québec entre 2005 et 2015 • La planification financière à la retraite au Québec : une analyse interprovinciale • Aperçu des cotisations et des frais obligatoires s'ajoutant à l'impôt des ménages québécois	Juin 2016
Données sociodémographiques en bref, vol. 20, n° 2 • Les réseaux sociaux informels et le capital social • L'amortissement hypothécaire au Québec • Le revenu des ménages propriétaires et locataires	Février 2016

À paraître

Données sociodémographiques en bref, vol. 21 n° 1 *(sujets et titres provisoires)* • Les enfants nés de parents étrangers	Octobre 2016

Ce bulletin est réalisé par : Anne Binette Charbonneau, démographe
Direction des statistiques sociodémographiques

Direction des statistiques sociodémographiques : Paul Berthiaume, directeur

Ont collaboré à la réalisation : Anne-Marie Roy, mise en page
Esther Frève, révision linguistique
Direction des communications

Pour plus de renseignements : Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3e étage
Québec (Québec) G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2406
Télécopieur : 418 643-4129

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
3e trimestre 2016
ISSN 1920-9444 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec, 2010

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Institut de la statistique Québec